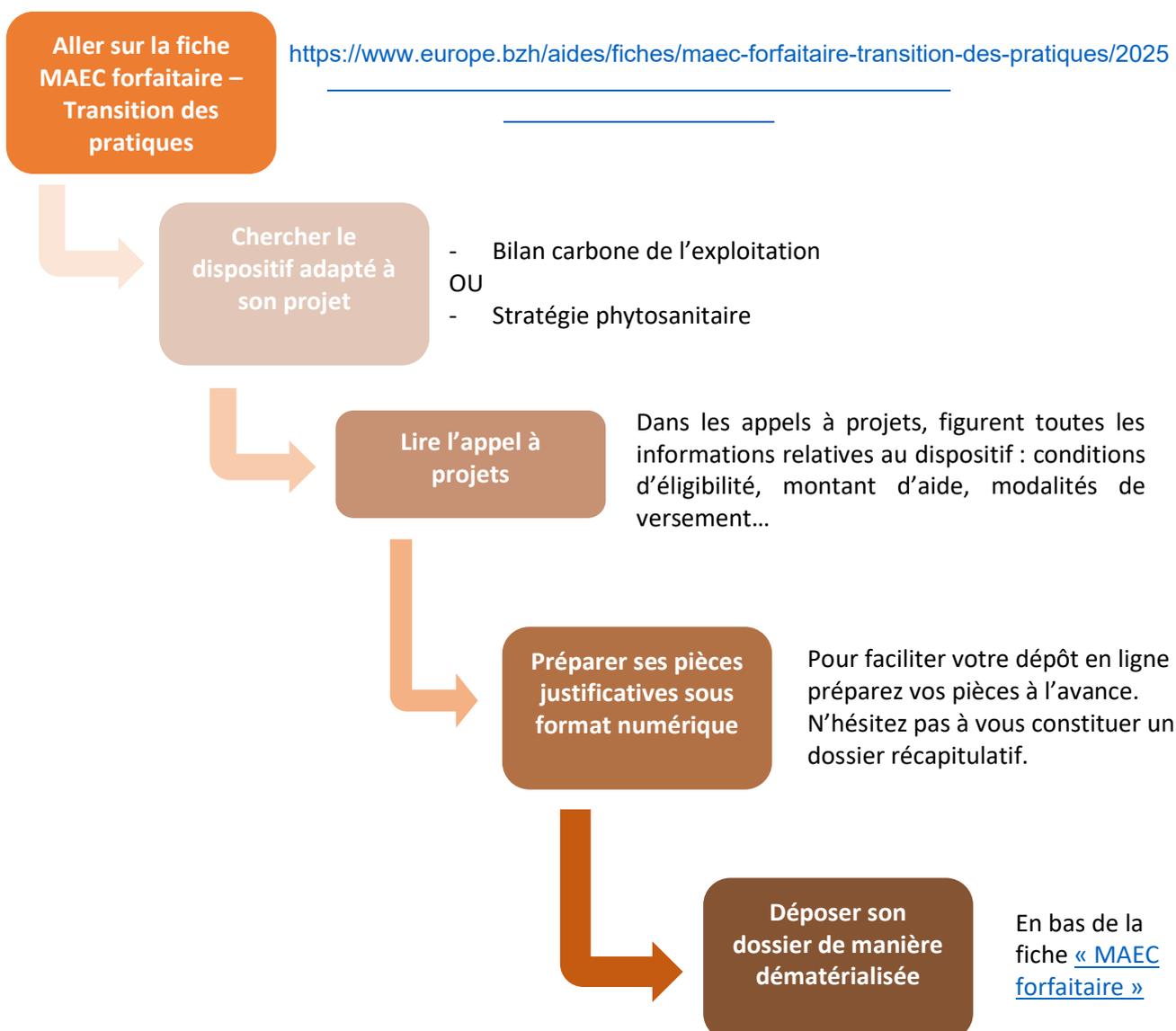


Etapes pour déposer un dossier « MAEC forfaitaire : Transition des pratiques »

1. Demander une aide en 5 étapes

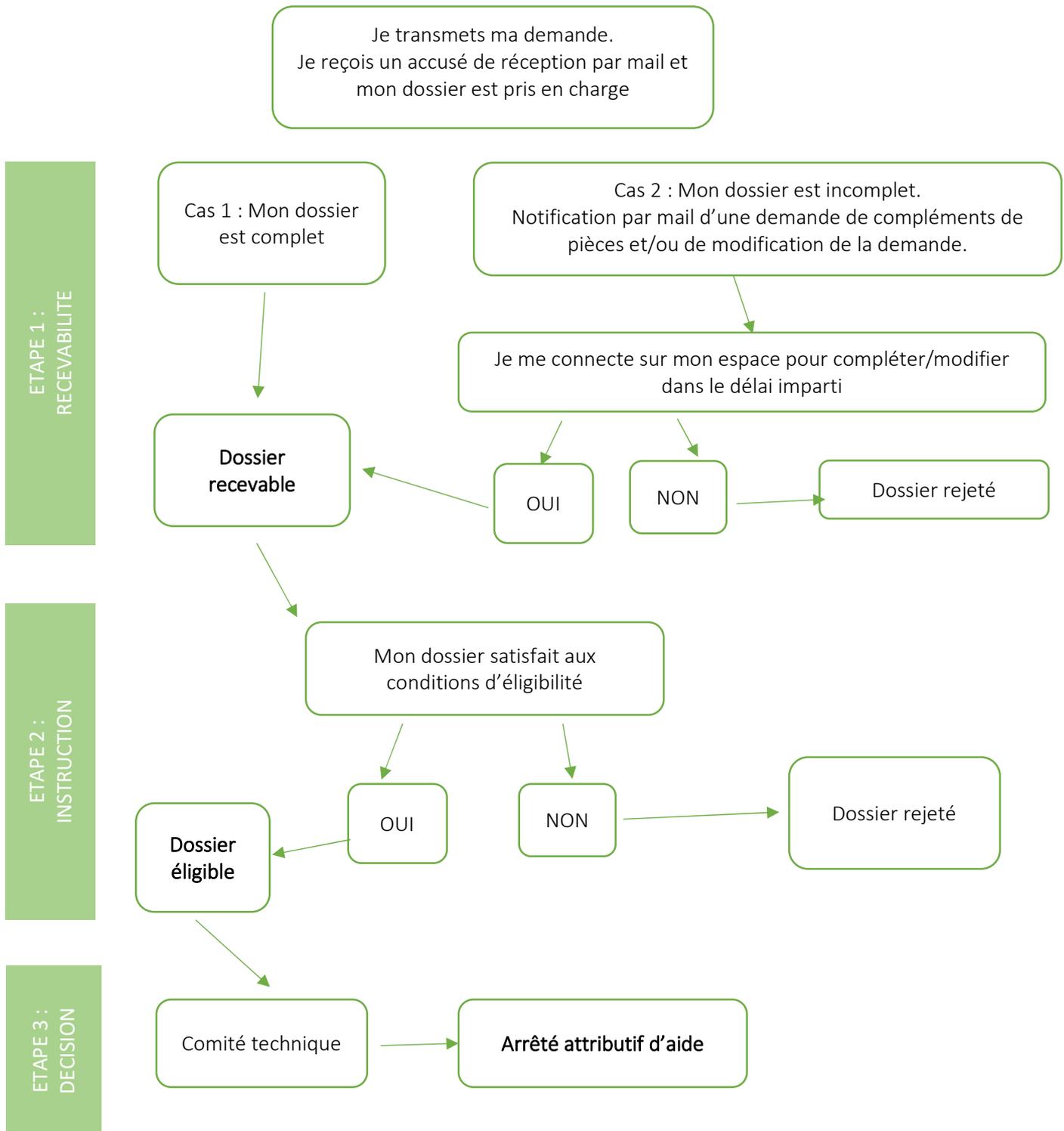


2. Je prépare mes pièces justificatives

En fonction de votre projet, fournir les pièces suivantes sous format numérique (valides au moment du dépôt de la demande d'aide) :

	Présent dans mon dossier	Non concerné
Diagnostic initial complet <i>A fournir au plus tard le 30/09 de l'année d'engagement</i>	<input type="checkbox"/>	
Plan d'actions <i>A fournir au plus tard le 30/09 de l'année d'engagement</i>	<input type="checkbox"/>	
Attestation d'affiliation MSA en tant que chef d'exploitation à titre principal ou secondaire (disponible dans votre espace privé MSA) <i>Datée de l'année du dépôt de la demande d'aide</i> <i>Pour l'entrepreneur individuel, ou, dans le cas d'une société, pour le gérant ou l'un au moins des associés de l'entreprise</i>	<input type="checkbox"/>	
Carte nationale d'identité Recto-Verso ou Passeport en cours de validité <i>Pour l'entrepreneur individuel, ou, dans le cas d'une société, pour le gérant ou l'un au moins des associés de l'entreprise</i>	<input type="checkbox"/>	
Statuts à jour de l'entreprise <i>Dans le cas d'une société uniquement</i>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. La vie du dossier



4. Contacts

Région Bretagne

Direction du développement économique

Service agriculture

Courriel : maec@bretagne.bzh